



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°R32-2024-714

PUBLIÉ LE 18 DÉCEMBRE 2024

# Sommaire

## **DRAAF / Service Régional de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises ( SRPE)**

R32-2024-12-16-00005 - Arrêté modificatif relatif à la composition du  
comité régional de l'enseignement agricole (CREA) (4 pages)

Page 3

DRAAF

R32-2024-12-16-00005

Arrêté modificatif relatif à la composition du  
comité régional de l'enseignement agricole  
(CREA)

**Modification de l'Arrêté préfectoral relatif à la composition  
du comité régional de l'enseignement agricole (CREA) des Hauts-de-France  
du 17 octobre 2022**

**Le Préfet de la Région Hauts-de-France  
Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord  
Préfet du Nord  
Officier de la légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du mérite**

**Vu** le code rural et de la pêche maritime, Liv re VIII, notamment ses articles L.814-1 et L.814-5 et R.814-33 à 40 ;

**Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.214-13 et D.214-7 ;

**Vu** la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

**Vu** le décret n° 2000-139 du 16 février 2000 fixant les conditions de représentation des organisations syndicales d'exploitations agricoles au sein de certains comités, commissions ou organismes et modifiant le décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

**Vu** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

**Vu** le décret du 30 juin 2021 portant nomination du préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

**Vu** l'arrêté du Préfet de la région Hauts-de-France du 19 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Björn DESMET ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2020 établissant la liste régionale des organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles représentatives ;

**Considérant** les propositions émises par les organismes siégeant au comité régional de l'enseignement agricole ;

**Sur proposition** du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

**Cet arrêté préfectoral modifie l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2022 pour la durée restant à courir.**

## **Article 2 :**

Le comité régional de l'enseignement agricole, présidé par le Préfet de Région ou son représentant comprend les membres suivants :

### **- Quatre représentants de l'Etat :**

- Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France ou, en cas d'absence ou d'empêchement, le chef du service régional de la formation et du développement
- Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt adjoint Hauts-de-France adjoint ou, en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint au chef du service régional de la formation et du développement
- La rectrice de région académique ou son représentant
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) ou son représentant

### **- Deux conseillers régionaux désignés par leur assemblée délibérante :**

- M. Denis PYPE (titulaire), Conseiller régional,
- Mme Danièle PONCHAUX (titulaire), Conseillère régionale,
- Mme Sophie MERLIER (suppléante), Conseillère régionale,
- Mme Véronique TEINTENIER (suppléante), Vice-Présidente en charge de la biodiversité ;

### **- Pour la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France sont désignés par le Président :**

- Mme Francine THERET (titulaire)
- M. Hervé MUZART (suppléant)

### **- Un directeur d'établissement public d'enseignement agricole :**

- M. Mohammed HOUCINE, Directeur de l'Etablissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles d'Abbeville (titulaire)
- Mme Laurie BRIEF, Directrice de l'Etablissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de la Haute-Somme (suppléante)

### **- Quatre représentants des associations ou organismes responsables d'établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'Etat, ainsi répartis :**

Pour le conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) :

- M. Jean-Louis GOUBET, Président du CNEAP Hauts-de-France (titulaire)
- M. Frédéric ALTAZIN, Vice Président du CNEAP Hauts-de-France (suppléant)
- M. Luc DELAPORTE, Délégué régional du CNEAP (titulaire)
- Mme Isabelle ROECKHOUT, Vice Présidente du CNEAP Hauts-de-France (suppléante)

Pour la fédération régionale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (MFR) :

- M. Philippe POITEL, Directeur de Fédération régionale des MFR Hauts-de-France (titulaire)
- M. Cédric DEMARCY, Directeur de la MFR de Songeons (suppléant)

Pour l'union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) : (représentation modifiée)

- M. xxx
- M. Vincent BEAULIEU, Directeur du CEFP Le Moulin Vert au Mesnil Théribus (suppléant)

### **- Huit représentants des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole publics :**

Pour le syndicat ÉLAN COMMUN : (représentation modifiée)

- M. Baptiste LEGRAND, ayant pour suppléant M. Sylvain GUÉNARD
- M. Jean-Yves ROGER, ayant pour suppléante Mme Elsa BARBIER
- M. Régis MARTINAGE, ayant pour suppléante Mme Marie DEFRAANCE
- M. Olivier DEVILLERS, ayant pour suppléante Mme Isabel GONCALVES
- Mme France DARRAS, ayant pour suppléant M. Christophe DELATTRE
- M. Matthieu PILLON-BLONDIN, ayant pour suppléant M. Jean-Christophe VANBREUGEL

Pour le syndicat F.O. Agriculture : (représentation modifiée)

- M. Umberto BALSAMELLI, ayant pour suppléante Mme Nathalie VASSEUR

Pour le syndicat UNSA Fonction Publique :

- M. Aymeric PESTEL, ayant pour suppléante Mme Sajya ABDOULI

**- Quatre représentants des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'Etat implantés dans la région :**

Pour le FEP – CFDT (établissements affiliés au CNEAP) : (représentation modifiée)

- Mme Stéphanie POTIER, ayant pour suppléante Mme Emilie LEFORT
- Mme Pascale LEGUEIL, ayant pour suppléante Mme Christelle LEWANDOWSKI
- M. Jérôme QUESTE, ayant pour suppléant M. David LEGRAND

Pour la CFDT (établissements affiliés à l'UNMFREO) : (nouvelle représentation)

- M. David LEGENDRE, ayant pour suppléant M. xxx

**- Six représentants des organisations représentatives des parents d'élèves de l'enseignement agricole, ainsi répartis :**

Pour la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP-AGRI) :

- Mme Christèle HOUZÉ, ayant pour suppléante Mme Marie-Françoise WITTRANT

Pour les parents d'élèves de l'enseignement public non-affiliés à une fédération :

- M. xxx
- M. xxx

Au titre des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'État implantés dans la région :

- M. Guillaume TERLAT, ayant pour suppléant M. xxx (CNEAP) (représentation modifiée)
- Mme Monique EVRARD, ayant pour suppléant M. Emmanuel DUPONT (MFREO)
- M. Francis LARDOT ayant pour suppléant M. xxx. (UNREP) (représentation modifiée)

**- Six représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives au plan régional des employeurs, des exploitants et des salariés, ainsi répartis :**

Pour la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FRSEA) des Hauts-de-France :

- Mme Chantal LEGAY ayant pour suppléante M. xxx

Pour les Jeunes Agriculteurs (JA) des Hauts-de-France : (représentation modifiée)

- M. Benoit VAILLANT ayant pour suppléant M. Raphaël CATTEAU

Pour la Coordination Rurale (CR) des Hauts-de-France :

- M. Olivier RIGAUX ayant pour suppléant M. Jean-Luc ALLAIN

Pour l'Union des Entreprises du Paysage (UNEP) des Hauts-de-France :

- M. Laurent DACHY ayant pour suppléant M. Jonathan BRACONNIER

Pour la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

- M. Jean-Pierre CHIVORET (titulaire) ayant pour suppléant M. Gérard DEFFONTAINES

Pour la Confédération Générale du Travail (CGT)

- M. xxx

**- Un représentant des élèves de l'enseignement agricole public (représentation modifiée)**

- M. GUICHARD Enzo (LPA d'Aumont)  
ayant pour suppléante Mme DE LE VALLEE Line (LPA de Péronne).

**- Un représentant des élèves de l'enseignement agricole privé (représentation modifiée)**

- **M. XXX en attente ( )**  
**ayant pour suppléant M. Noah BELLEPERCHE (MFR Villers Bocage)**

**Article 3 :**

Les membres du comité, à l'exception des représentants de l'État, de la région et des élèves et étudiants, sont nommés pour une durée de 3 ans à compter de la date de publication de l'arrêté.

Les représentants des élèves et étudiants sont élus pour deux ans.

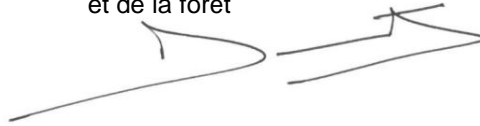
Lorsqu'un membre titulaire ou suppléant perd, en cours de mandat, la qualité au titre de laquelle il a été désigné, le préfet de région procède à une nouvelle nomination pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 4 :**

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales Hauts-de-France et le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

A Amiens, le 16 décembre 2024

Pour le préfet de Région, et par délégation,  
Le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt



Björn DESMET